

BUDGET PRÉVISIONNEL 2021

AQTIS, section locale 514 (AIEST)

Il nous fait plaisir de vous présenter le budget prévisionnel 2021 de notre future organisation, l'AQTIS, section locale 514 (AIEST).

Rappelons que les activités des trois organisations se poursuivront intégralement et que dans le but de poursuivre l'amélioration de la qualité des services aux membres, nous avons convenu de garder au service de la nouvelle organisation tous les employés actuels, **ce qui signifie qu'il n'y a aucun ajout de personnel.**

Avec notre volonté de bâtir une organisation forte, représentant toutes nos réalités de production, nous avons convenu qu'il y aurait une (1) présidence élue au suffrage universel et cinq (5) vice-présidences élues par les membres des secteurs suivants :

- fictions et publicités
- télévision et documentaires
- productions américaines
- caméra
- postproduction

Ces personnes occuperont leurs fonctions à temps plein et seront rémunérées. Il est important de mentionner que ces postes, sous des titres différents, existent déjà et que les personnes qui les occupent sont actuellement rémunérées. IL N'Y A DONC AUCUN AJOUT DE POSTE.

Pour une période transitoire, variant de 2 à 3 ans, les dirigeants et dirigeantes qui occuperont ces postes seront désignés. Par la suite, il y aura des élections à tous les 3 ans. Dans le monde syndical, il est de pratique courante de procéder de cette façon afin d'assurer une stabilité, une continuité organisationnelle et se donner toutes les chances de réussite. **Dans les faits, les personnes qui seront désignées occupent déjà un poste, pour lequel elles ont été élues ou sont déjà employés, et dont le mandat sera temporairement prolongé.**

Prévision budgétaire révisée

À la lumière de certains de vos commentaires, nous avons révisé la prévision budgétaire et sommes en mesure de vous informer que nos revenus seront basés sur :

| | |
|-------------------------------------|--------------------------------|
| COTISATION ANNUELLE : | 250 \$ |
| COTISATION SYNDICALE : | 2,5 % |
| PERMIS : | Selon les ententes collectives |
| PLAFOND DE LA COTISATION SYDICALE : | 3 000 \$ |

REVENUS

| | |
|--|---------------------|
| Cotisations annuelles (4 971 membres) | 1 242 750 \$ |
| Cotisations syndicales | 5 139 277 \$ |
| Honoraires administration REER et Assurances | 405 000 \$ |
| Permis et adhésions | 1 330 482 \$ |
| Intérêts et règlements de dossiers | 201 000 \$ |
| TOTAL | 8 318 509 \$ |

DÉPENSES

| | |
|---|---------------------|
| Salaires, bénéfices marginaux et charges sociales | 4 799 633 \$ |
| Frais d'exploitation | 1 865 149 \$ |
| Affiliation IATSE International | 1 133 388 \$ |
| FTQ | 91 268 \$ |
| Plafond 3 000\$ cotisation syndicale | 120 00 \$ |
| TOTAL | 8 009 438 \$ |
| SURPLUS | 309 071 \$ |

Nos engagements

- Nous continuerons à gérer votre argent avec toute la compétence et la rigueur qui s'imposent, comme en font foi les états financiers de nos trois organisations actuelles, dûment vérifiés et signés par des Sociétés de comptables professionnels agréés
- Afin de réaliser la mission de la nouvelle organisation et de mener à bien ses activités aux bénéfices de ses membres, l'AQTIS, section locale 514 (IATSE), poursuivra sa recherche d'efficience et d'efficacité
- Face à toute situation liée à la COVID-19 ou tout autre imprévu, nous procéderons à un réexamen des revenus et des dépenses et vous présenterons une nouvelle prévision budgétaire